

● (1415)

LES POIDS ET MESURES

ON DEMANDE D'AIDER FINANCIÈREMENT LES REVENDEURS QUI ADOPTENT DE NOUVEAU LE SYSTÈME IMPÉRIAL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, comme le gouvernement fédéral adopte maintenant la ligne de conduite établie par l'ancien gouvernement progressiste conservateur et retarde la mise en application du système métrique dans le secteur de la vente des produits alimentaires au détail en janvier 1981, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente.

Étant donné les frais élevés subis par les magasins d'alimentation de Peterborough, de Sherbrooke et de Kamloops pour revenir au système impérial utilisé ailleurs au Canada, je propose, appuyé par le député de Red Deer (M. Towers):

Que le gouvernement se montre compatissant envers ces magasins d'alimentation indépendants et leur offre une aide financière en vue d'atténuer les difficultés que leur cause le retour au système impérial.

Mme le Président: Pour débattre une motion de ce genre, il faut le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE DE DÉPOSER LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement pour proposer une motion qui s'adresse au premier ministre (M. Trudeau) et au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde). Je compte obtenir le consentement unanime.

Étant donné que le Canada n'a aucune politique énergétique à l'heure actuelle—l'exploitation des sables bitumineux a été interrompue—qu'aucun accord sur le prix du pétrole n'est encore intervenu, et que le premier ministre consacre tous ses efforts à la constitution et a conféré avec le premier ministre de l'Alberta, sauf erreur, pendant deux jours, je propose, appuyé par le député de Beaches (M. Young):

Que le gouvernement prenne des mesures immédiates pour apaiser les vives inquiétudes du Canadien ordinaire et présente immédiatement à la Chambre des communes une politique énergétique pour le Canada.

Mme le Président: Une motion de ce genre exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

LE CONFLIT AVEC LES CR—ON DEMANDE UNE DÉCLARATION CONCERNANT LE RÈGLEMENT

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, c'est au président du Conseil du Trésor que je m'adresse. Le 6 octobre dernier, le ministre a fait une promesse au député de Nepean-Carleton au sujet du règlement de la grève des commis. Selon le hansard, voici ce qu'il a dit: «Si nous arrivions à nous entendre, je serais très heureux de revenir l'annoncer à la Chambre».

Le président du Conseil du Trésor pourrait-il préciser quand il entend s'exécuter? Je suis certain que la Chambre accepterait à l'unanimité que le ministre fasse sa déclaration maintenant, s'il y consentait?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, je suis gré à la Chambre de la possibilité qu'elle m'offre de faire une déclaration en réponse aux questions du député de York-Peel. Sans doute a-t-il un certain nombre de questions supplémentaires à me poser, du fait qu'il est le premier à poser des questions. S'il souhaite obtenir à propos du règlement des précisions qui n'ont pas encore été diffusées, je les lui fournirai volontiers.

M. Nielsen: Qu'advient-il de l'engagement que vous avez pris envers la Chambre?

M. Stevens: Madame le Président, je trouve déplorable qu'invité à faire une déclaration au sujet d'une liste de paie de plus de 600 millions de dollars, et après s'être donné la peine d'afficher à la tribune de la presse une note indiquant son intention de rencontrer les journalistes après la période des questions, et d'avoir même distribué un communiqué, le ministre vienne dire à la Chambre qu'il n'a rien à déclarer et qu'il se contentera de répondre aux questions.

M. Crosbie: Démissionnez!

M. Nielsen: Une autre promesse en l'air.

M. Stevens: Le président du Conseil du Trésor pourrait-il répondre aux deux questions suivantes: combien le règlement coûtera-t-il en tout au gouvernement? Plus précisément, combien la hausse de 4 p. 100 qu'il a accordée en plus de celle que le rapport majoritaire du bureau de conciliation avait recommandée comme condition du règlement lui coûtera-t-elle?

M. Johnston: Madame le Président, j'accepterais volontiers d'effectuer le calcul pour le député car j'ai constaté par le passé à quel point il est faible en arithmétique. Le coût additionnel par employé de notre nouvelle offre pendant les deux années que couvre la nouvelle entente, laquelle est rétroactive au moment où nous avons fait notre dernière offre—que tout le monde connaît et dont le chef du Nouveau parti démocratique a parlé l'autre jour—est de \$234 par commis, ce qui est à notre avis très généreux, madame le Président, et très utile.